

Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes
Canton de Muzillac
Commune de NOYAL-MUZILLAC

DECISION n°2022-30 du 13 septembre 2022

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DES RUES
HAUTE, JEUNE FRANCE ET FERME DU PORTAIL**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu la délibération du conseil municipal du 25 mai 2020 portant délégation au maire pour prendre des décisions dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la consultation du 21 juin 2022 relative au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des rues Haute, Jeune France et Ferme du Portail ;
Vu la notification d'attribution du marché en date du 16 septembre 2022 ;

Décide :

Article 1 : Le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des rues Haute, Jeune France et Ferme du Portail est attribué aux Ateliers AR'TOPIA, SAS TERRA HUMANIS - 168 avenue Maréchal Juin - 56000 VANNES - Siret n°817 785 439 00024.

Maîtrise d'œuvre aménagement des rues Haute, Jeune France et Ferme du Portail

Montant total du marché 41 640,84 € HT

Le Maire,
Patrick BEILLON

